

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

53 communes – 83 800 habitants

Siège à Chazey-sur-Ain (40 km de Bourg-en-Bresse et de Lyon)

Recrute un/une

« Chargé(e) d'opérations d'aménagement / fonciers » (F/H)

- Secteur : fonction publique territoriale
- Date limite de candidature : 17/08/2026
- Poste à pouvoir dès que possible
- Date d'entretien : 01/09/2026
- Poste ouvert aux titulaires de la fonction publique ou à défaut aux contractuels
- Agent de catégorie A - cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux
- Temps de travail : temps complet 39h/semaine (25 jours CA / 21 jours ARTT) ou 37h (25 jours CA / 12 jours ARTT)
- Télétravail possible (max 2 jours/semaine et en fonction des contraintes de services)
- Tickets restaurant, prestation du Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- Participation de l'employeur à la cotisation mutuelle et prévoyance
- Poste basé à Chazey-sur-Ain (40 km de Bourg-en-Bresse et de Lyon), à proximité de la gare TER
- Réunions en soirée à prévoir

DEFINITION DU POSTE

En région Auvergne Rhône-Alpes, dans l'Ain, la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) couvre un vaste territoire de 53 communes comptant plus de 83 800 habitants sur 712 km², dans un contexte rural et périurbain et d'entités naturelles variées : Plaine de l'Ain, Dombes et Bugey.

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences, la CCPA conduit plusieurs opérations d'aménagement d'espaces publics.

Au niveau de la compétence développement économique, la CCPA porte de nombreux projets de développement de zones pour répondre aux enjeux d'installation d'entreprises sur le territoire.

Au sein du pôle aménagement / cadre de vie, la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain recherche son/sa chargé(e) d'opérations d'aménagement dans le cadre de sa politique



développement économique pour piloter et accompagner les projets de création, extension, requalification et aménagement de foncier économique et de zones d'activités, en cohérence avec la stratégie de développement économique de la collectivité et les objectifs d'aménagement durable du territoire.

MISSIONS

Sous la responsabilité de la directrice des services techniques avec un lien étroit avec le service économie, vous assurez les missions de conception de projets d'aménagement d'espaces publics selon les besoins en intégrant les phases de programmation, recrutement des MOE et suivi de chantiers.

Le poste s'inscrit dans une logique transversale, à l'interface entre aménagement, urbanisme, foncier, espaces publics et développement économique, en lien avec les communes membres, les partenaires institutionnels et les prestataires externes.

Le poste contribue à la réalisation de zones d'activités économiques qualitatives et exemplaires, intégrant les enjeux de sobriété foncière, qualité paysagère, insertion architecturale et environnementale, ainsi que les besoins d'accueil et d'implantation des entreprises.

Dans ce cadre, l'agent représente la maîtrise d'ouvrage sur les volets technique, administratif et financier lors des phases de faisabilité, de programmation, de conception et de réalisation des opérations.

Missions principales :

1. Concevoir et piloter les opérations d'aménagement de zones d'activités économiques

En lien avec la stratégie économique du territoire, les besoins identifiés par le service économie et les orientations validées par les élus, l'agent assure la conduite des opérations d'aménagement de zones d'activités économiques, depuis les études préalables jusqu'à la livraison des ouvrages.

À ce titre, il/elle :

- Réalise les études de faisabilité pré-opérationnelles et les scénarios d'aménagement ;
- Analyse les contraintes techniques, foncières, urbaines, réglementaires, environnementales et paysagères des sites concernés ;
- Définit la programmation de l'opération et contribue à la formalisation des besoins de la collectivité ;
- Prépare, coordonne et suit les procédures nécessaires à la réalisation des opérations en lien avec les services concernés ;
- Pilote les études nécessaires au projet, notamment les études techniques, environnementales et réglementaires ;



- Assure le suivi de la maîtrise d'œuvre et des entreprises jusqu'à la réception des travaux ;
- Coordonne et suit les chantiers : animation des réunions, rédaction des comptes rendus, contrôle des plannings, identification des risques, alerte sur les dérives éventuelles et proposition d'arbitrages ;
- Pilote le budget des opérations et assure le suivi financier, administratif et calendrier des projets ;
- Veille à la qualité d'aménagement des opérations en intégrant les enjeux de durabilité, de sobriété foncière, d'insertion paysagère et de qualité des espaces publics.

Il/elle assure également :

- L'accompagnement de la réception et de la mise en service des ouvrages et équipements ;
- Le suivi de la garantie de parfait achèvement ;
- La passation des équipements au service maintenance / exploitation à l'issue des travaux.

2. Apporter une expertise en aménagement et urbanisme au service du développement économique

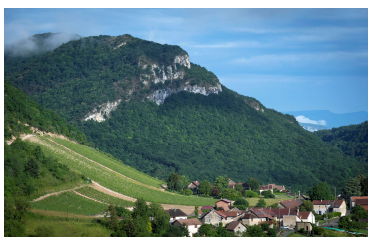
En appui du service économie, l'agent contribue à la traduction opérationnelle et réglementaire des enjeux de développement économique.

À ce titre, il/elle :

- Accompagne le service économie dans le cadre de la révision des PLU communaux, notamment pour la rédaction des OAP relatives aux zones d'activités économiques ;
- Réalise, dans les situations de préemption ou d'opportunité foncière, des plans de faisabilité et scénarios d'aménagement permettant d'éclairer rapidement la décision des élus ;
- Apporte une expertise technique et urbanistique dans l'examen des projets d'implantation d'entreprises, notamment dans le cadre d'AMI ou de projets d'installation, au regard des contraintes du site, des prescriptions de la collectivité et des objectifs d'aménagement ;
- Contribue à l'élaboration de documents de référence et d'aide à la décision : cahiers de recommandations.

Missions secondaires :

- Assurer une veille technique et juridique en lien avec la thématique urbanisme ;
- Assurer une veille des appels à projets en lien avec l'aménagement ;
- Prendre en compte les interfaces avec les autres politiques publiques : PCAET, COT (Contrat d'Objectifs Territorial), économie, logement.



PROFIL DU POSTE

Le profil que nous recherchons est le suivant :

Connaissances techniques :

- Formation supérieure dans le domaine urbanisme / paysages.
- Compétences demandées sur le suivi des travaux.
- Connaissance des marchés publics.
- Connaissances de la réglementation environnementale et des études spécifiques afférentes.
- Maîtrise des outils bureautiques et idéalement Autocad.

Savoir-faire

Aptitude à la conduite de projet et à l'animation de réunions.

Qualités relationnelles et méthodologiques.

Capacité d'organisation et de gestion des priorités.

Faire preuve d'initiative, d'anticipation et d'autonomie dans l'organisation du travail.

Savoir être

Dynamisme, rigueur et capacité de synthèse.

Sens du travail en équipe.

Réactivité, diplomatie et qualités relationnelles.

Disponibilité.

Permis B exigé.

On a hâte de vous rencontrer et on vous attend au plus vite. Pour cela adressez-nous votre candidature avec CV et lettre de motivation à l'attention de **Monsieur le Président de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain** 143 rue du Château 01150 Chazey-sur-Ain.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser par courriel à : recrutement@cc-plainedelain.fr

Pour tout renseignement concernant les missions, vous pouvez contacter Mme Laetitia DECORTE, Directrice générale des services techniques au 04 74 61 96 40.

www.cc-plainedelain.fr

